

CAMP DE JOUR DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

FICHE D'INSCRIPTION 2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT :

Nom de famille :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Sexe :	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Date de naissance :	
No d'assurance maladie :	
Expiration :	

CHOIX DES SEMAINES :

NOTE : La tarification est basée sur une semaine complète de 5 jours.
AUCUNE tarification à la journée ne sera acceptée.
 (Sélectionnez et cochez les cases choisies)

23 au 27 juin 2025*		21 au 25 juillet 2025	
30 juin au 4 juillet 2025*		28 juillet au 1 août 2025	
7 au 11 juillet 2025		4 au 8 août 2025	
14 au 18 juillet 2025		11 au 15 août 2025	

Le camp est ouvert de 7h30 à 17h30 (horaire d'animation de 9h à 16h), du lundi au vendredi.

* Semaines calculées au prorata

INFO PARENTS -TUTEUR :

POUR ÉMISSION DU RELEVÉ-24 : Afin d'obtenir un Relevé 24 pour fins d'impôts, vous devez fournir votre NAS (numéro d'assurance sociale), sinon aucun relevé ne vous sera émis. Si vous désirez, pour un même enfant, diviser le Relevé 24 pour fin d'impôts entre deux personnes (2 parents) vous devez fournir le NAS (numéro d'assurance sociale) des deux personnes.	Nom du parent payeur 1: NAS :
	Nom du parent payeur 2 : NAS :
Nom du père :	
Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)
	(Cell.)
Courriel :	
Nom de la mère :	
Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)
	(Cell.)
Courriel :	
GARDE DE L'ENFANT :	<input type="checkbox"/> Père et mère <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Autre : _____
CONTACT EN CAS D'URGENCE	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Autre : _____

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Les frais d'inscription au camp de jour sont de 160\$ par semaine, par enfant résident, et 200\$ par enfant non-résident.

Le paiement doit être complet et remis lors de l'inscription. VISA, MASTERCARD, CARTE DÉBIT et ARGENT COMPTANT sont acceptées. Les CHÈQUES libellés au nom de la MUNICIPALITÉ DE PONTIAC seront acceptés aussi, cependant tout chèque sans provision entraînera des frais de 20\$.

Il est possible de répartir le montant total des frais d'inscription en **2 paiements égaux** :

1. Un premier paiement de 50% du total de la facture au moment de l'inscription (et une fois la documentation complétée et approuvée par le département de loisirs) ;
2. Le deuxième 50% **au plus tard le 23 mai 2025** ;
3. Par carte de crédit; ***il est de votre responsabilité de nous contacter pour effectuer votre paiement au plus tard le 23 mai 2025, entre 8h et 16h.***

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT :

Avant le 23 mai : remboursement en totalité des frais, moins des frais d'annulation de 30\$.

Après le 23 mai : **Aucun remboursement** sauf sur présentation d'un rapport médical ou en cas de déménagement. Si la personne inscrite déménage à l'extérieur de la municipalité avant la fin du camp de jour, une preuve sera exigée et le remboursement se fera au prorata des journées auxquelles l'enfant aura participé.

J'accepte les conditions du Camp de jour établies par la Municipalité :

Nom du parent ou tuteur

Nom du parent ou tuteur

Signature du parent ou tuteur

Signature du parent ou tuteur

Date :

Date :